news.belgium

30 jan 2004 -01:00

Appartient à Conseil des Ministres du 30 janvier 2004

Titres-services

Sur proposition de M.Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi et des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé une adaptation de l'arrêté royal du 9 janvier 2004 sur les titres-services.

Sur proposition de M.Frank Vandenbroucke, Ministre de l'Emploi et des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé une adaptation de l'arrêté royal du 9 janvier 2004 sur les titres-services.

Il s'agit d'une mesure transitoire permettant de passer plus souplement de l'ancien système au nouveau en accordant une intervention aux employeurs déjà agréés sur le terrain. Pour rappel, le gouvernement fédéral s'est engagé à créer (*), grâce à un nouveau règlement en matière de titres-services, 25.000 emplois supplémentaires pour la fin de 2005 dans le secteur de l'aide à domicile pour les tâches ménagères parmi lesquelles le nettoyage, le repassage et les courses. (*) voir le communiqué n°14 du Conseil des Ministres du 28 novembre 2003

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

